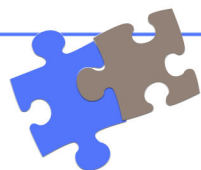


LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES proposés par l'IUT de Valence aux entreprises :



● Parce que vos besoins en recrutement sont divers (CDD, CDI, alternants, stagiaires, etc...) et peuvent survenir à tout moment dans l'année, l'IUT de Valence a conçu un espace de dépôts d'offres de stages et d'emplois disponible sur notre site internet www.iut-valence.fr

Le dépôt d'annonce y est gratuit, avec une procédure rapide et simple d'utilisation. Vos offres sont instantanément accessibles à tous nos étudiants et diplômés.

● Club entreprises de l'IUT de Valence, le « club passerelle » :

L'IUT de Valence a lancé en 2014 son club entreprises.

Sa vocation est d'initier et de développer des liens entre les 3E (Entreprises, Etudiants et Enseignants) afin de rapprocher ces acteurs sur des projets communs en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ce club, abrité dans les murs de l'IUT est à l'écoute permanente des besoins et des aspirations des entreprises.

Rejoignez nous !

Pour plus d'informations, contactez **Madame Claire FLOURY-GUEPIN**,

Chargée de développement pour le club passerelle

☎ 04 75 41 88 27

✉ iutvalence-clubpasserelle@univ-grenoble-alpes.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est une obligation fiscale versée par les entreprises aux établissements d'enseignement professionnel et technologique.

Cette contribution permet de financer les dépenses liées à l'amélioration et au développement des enseignements que dispense l'IUT. Chaque entreprise décide quel établissement en bénéficiera et pourra verser sa contribution en argent ou en nature (don de matériel).

La taxe d'apprentissage est une ressource qui favorise l'autonomie des établissements d'enseignement. Cette décision d'investissement est très importante pour l'avenir des formations des futurs professionnels.

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence ?

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuez activement à soutenir notre développement.

Ainsi, chaque année, l'IUT peut améliorer son équipement et offrir un encadrement pédagogique de qualité.

Cette ressource indispensable représente 8% de notre budget annuel.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence, l'adhésion au club Passerelle vous est offerte.

Responsable de la formation : Madame Marion AMBLARD

☎ 07 64 37 11 81

✉ marion.amblard@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique de la formation : Madame Geneviève MARTINS

☎ 04 75 41 88 13

✉ iutvalence-lpmacacpt-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr

Service Alternance - Entreprises - Formation Continue :

➤ Mise en place du contrat, simulation coût annuel d'un alternant...

➤ Gestion et suivi des contrats de professionnalisation :

☎ 04 75 41 88 16/10

✉ iutvalence-alternance@univ-grenoble-alpes.fr

Démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) : Madame Anne DEGUILHEM

☎ 04 75 41 88 10

✉ iutvalence-vae@univ-grenoble-alpes.fr

CONTACTS

Licence Professionnelle Management des Activités Commerciales Parcours Actions de commercialisation de produits touristiques

LP MAC



ENTREPRISE

VOUS AVEZ DES BESOINS

Nous formons à vos côtés vos futurs collaborateurs

IUTA
Valence
Université Grenoble Alpes

FormaSup
ISÈRE • DRÔME • ARDÈCHE
www.formasup-ida.com



BAC +3

525 heures

Alternance

Contrats d'apprentissage

Contrats d'un an de début Septembre à fin Août

Rythme de l'alternance

De **Septembre à mars** :
 - 1 sem. en entreprise
 - 1 sem. à l'IUT
 De **Avril à Juin** :
 - 3 sem. en entreprise
 - 1 sem. à l'IUT

Tarif formation

Procédures différentes selon le type de contrat prenez contact avec le service alternance



Champ des compétences développées

- ◆ Mettre en place des veilles, diagnostics et outils permettant l'identification des besoins d'un public cible dans un contexte concurrentiel,
- ◆ Elaborer une offre touristique et/ou commerciale en vue de sa promotion et de sa commercialisation,
- ◆ Promouvoir une offre par des actions de communication (tous canaux, tous supports) et de prospection de clientèle (en B to B ou B to C),
- ◆ Promouvoir un territoire riche en diversité culturelles, de loisirs, gastronomiques ou œnologiques... dans une démarche qualité ,
- ◆ Accueillir et accompagner des touristes en appréhendant leurs spécificités culturelles pour des propositions commerciales et/ou de services adéquates.

Types d'emplois accessibles

- Commercial en produits touristiques ou en loisirs,
- Agent de développement du tourisme local,
- animateur et/ou chargé de promotion du tourisme local,
- Manager d'unité commerciale ou de structure touristique,
- Assistant voire chef de produit (Billetterie, évènementiel, communication...),
- Responsable des ventes.

Exemples de missions possibles

- Vente des différents produits touristiques : séjours, circuits, croisières, locations, billetterie aérienne, voyages à la carte, produits issus de la filière agroalimentaire et vitivinicole,
- Participation à l'élaboration du plan d'action commerciale,
- Développement des activités commerciales et marketing : étude de nouveaux produits/prospection/ analyse des résultats du plan d'actions,
- Management des équipes "accueil clientèle",
- Mise en place et suivi d'une action de Webmarketing + réseaux sociaux,
- Mise en place d'une enquête par sondage,
- Développement d'outils commerciaux d'aide à la vente.

Nos relations

✓ Des échanges de plusieurs types :

* Un service Alternance-Entreprises-Formation Continue et un secrétariat pédagogique à l'IUT de Valence à votre écoute, tout au long de l'année, pour vous aider notamment dans les démarches administratives de mise en place et de suivi du contrat, et pour répondre à toutes vos questions.

* Désignation d'un tuteur universitaire en relation permanente avec le tuteur entreprise.

✓ Possibilité de participer aux jurys de recrutement des candidats sur simple demande.

✓ 50% d'intervenants professionnels parmi l'équipe pédagogique de la formation pour une approche au plus près du terrain.

✓ Possibilité de participer aux jurys de soutenance à partir de Juin.

Structures dans lesquelles il est possible de faire une alternance (liste non exhaustive)

Office de tourisme, site touristique, parc animalier, musée, mairie, entreprise spécialisée dans la gastronomie et/ou l'oenotourisme, structure hôtelière (hôtel, gîte, camping, village vacances), entreprise proposant des activités liées aux loisirs et au temps libre (salle de sport, centre aquatique, accrobranche, etc)...

MODE DE SELECTION DES CANDIDATS

